

**Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires**

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
<b>Janvier 2022 provisoire</b>	<b>48</b>	<b>2</b>	<b>51</b>	<b>13</b>
Janvier 2021 provisoire	53	0	85	16
Variation	-5	2	-34	-9
Evolution 2022/2021	-9,00 %	-	-40%	-19%

Le mois de janvier 2022 a été un mois dans la moyenne statistique avec 2 tués mais moins favorable que janvier 2021 (0 tué), les autres indicateurs (accidents et blessés) sont par contre à la baisse et notamment les blessés de manière importante (- 40%)

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
<b>Janvier 2022</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Janvier 2021	0	0	0	0	0	0	0	0

En cumul janvier 2022 compte 2 tués (1 cycliste et 1 motard) contre 0 tué en janvier 2021

## Sécurité routière – la ceinture de sécurité

De 2014 à 2018, 54% des tués en Martinique n'avaient pas la ceinture (21% en métropole en 2018), ce chiffre est en dégradation depuis trois ans pour atteindre 100% en 2019 et en 2020. En 2021, sur 8 tués VL, 5 n'avaient pas la ceinture (62%).

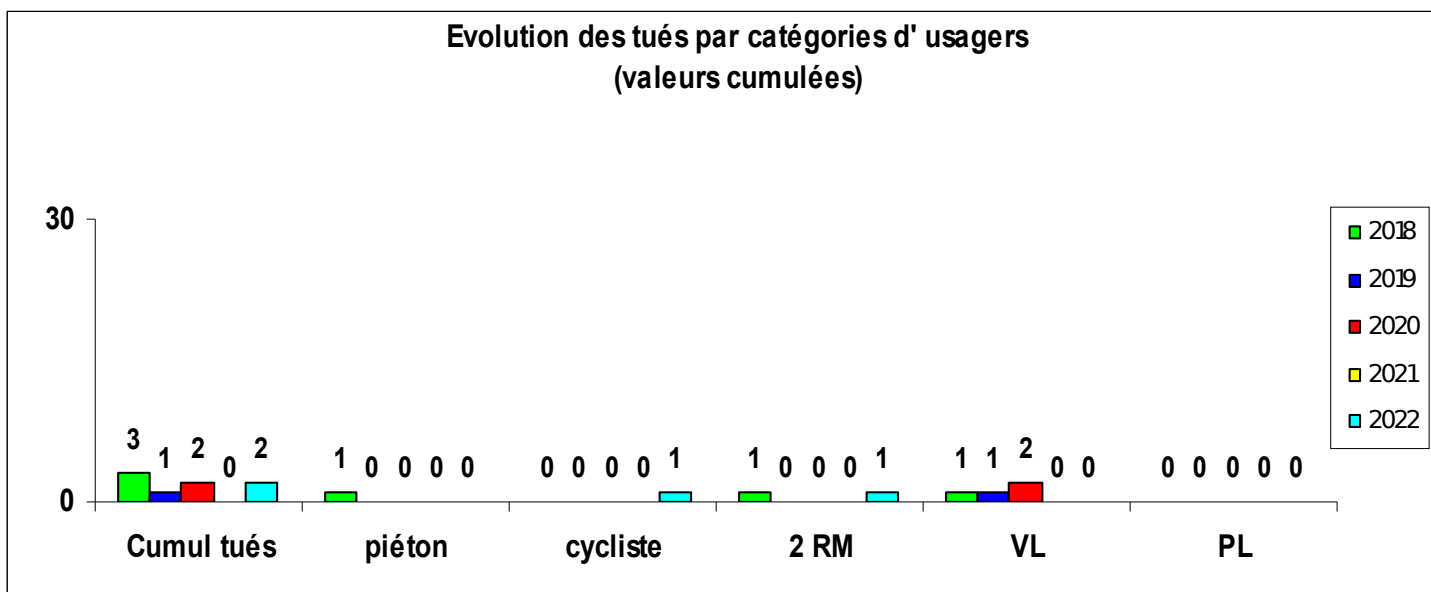
Le **non-port de la ceinture** correspond à un **sur-risque de décès** considérable, de l'ordre de **10** ! Certains accidents mortels auraient pu être évités avec la ceinture (non éjection du conducteur), des VL sont parfois retrouvés peu accidentés ou presque intacts.

L'airbag et la ceinture de sécurité ont des fonctions différentes mais complémentaires et assurent une protection maximale : airbag oui, mais avec ceinture ! La ceinture assure un rôle crucial avant l'ouverture de l'airbag qui protège tête et thorax. Sans ceinture, le choc serait infiniment plus violent. En aucun cas, l'airbag ne se suffit à lui-même.

**ATTACHEZ SYSTEMATIQUEMENT VOTRE CEINTURE A L'AVANT ET A L'ARRIERE !**

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :  
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>  
 ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette





La mortalité routière de janvier 2022 (2 tués) est en stabilité par rapport à la moyenne des 4 dernières années (2 tués)

**Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :**  
**provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;**  
**survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;**  
**implique au moins un véhicule**

**Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l' accident.**

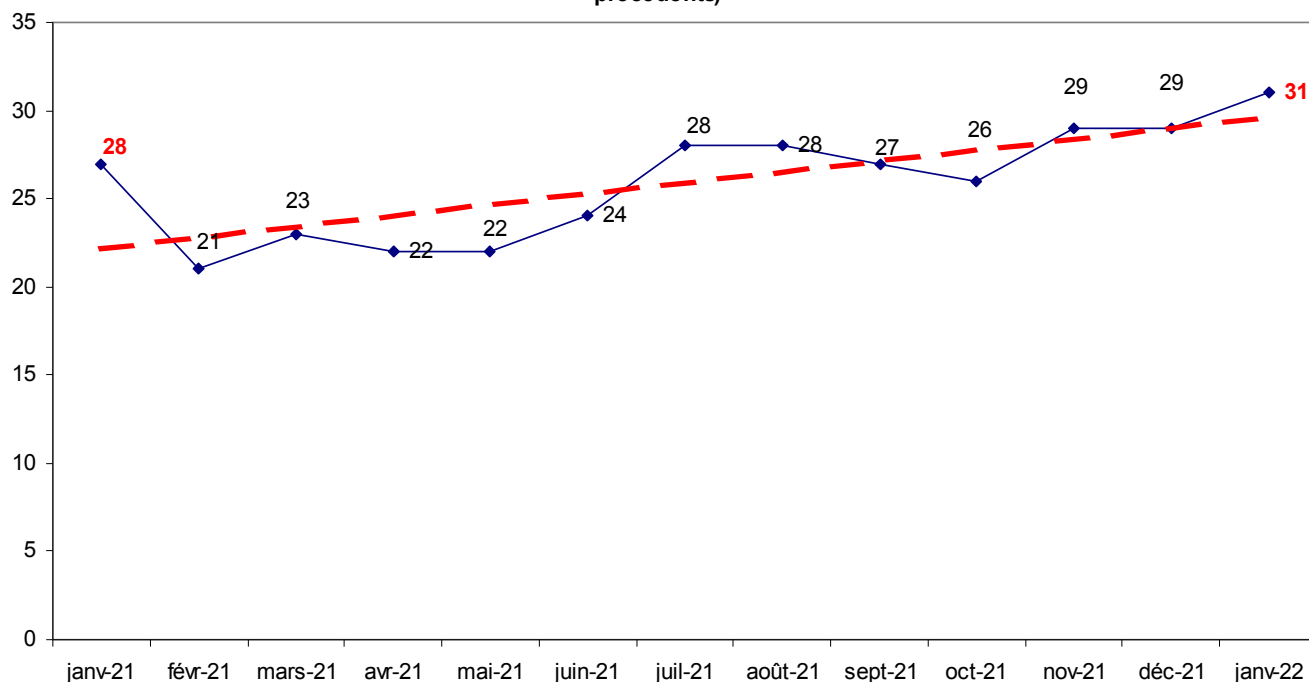
**Blessés hospitalisés( BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures**

**Blessés légers (BL) :victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures**

**Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés**

**Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,**

**Evolution des tués sur une année en glissement annuel, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)**



La tendance est haussière sur 12 mois

**Carte des accidents mortels**

AM	Mort cumulé	Date	Commune	Voie	Impliqués	Victime	Sexe	âge
1	1	15/01/2022	Ducos	Rue Zizine et des Etages	Moto/VL	Moto	H	29
2	2	16/01/2022	Saint Pierre	RN2	Vélo	Vélo	H	15

